

Direction de l'Environnement,  
de l'Aménagement et du Logement  
de Martinique

Schoelcher, le 12/12/2018

Service Paysage Eau et Biodiversité

# Compte-rendu

---

## De la part de :

Julie GRESSER

Chargée de mission Faune terrestre/ dérogation espèces protégées

[julie.gresser@developpement-durable.gouv.fr](mailto:julie.gresser@developpement-durable.gouv.fr)

Tél : 05 96 59 59 40

---

## À l'attention de : personnes présentes au COPIL

---

Nombre de page(s) : 2

**Objet :** Comité Régional de Pilotage du Pna Iguane des Petites Antilles

**Date de la réunion :** 27 novembre 2018

**Lieu :** DEAL Martinique

**Participants :**

ORGANISMES PRESENTS POUR LA GUADELOUPE : DEAL, ONF (RÉGION :  
EXCUSÉE)

ORGANISMES PRESENTS POUR LA MARTINIQUE : CTM, PNRM, ONF,  
CARBET DES SCIENCES, SMPE, DEAL

La réunion commence par une présentation générale d'un PNA, et un focus est fait sur le danger d'extinction de l'Iguane des Petites Antilles (IPA) passé en CR (danger critique d'extinction) en juin 2018 pour la liste rouge.

Un bilan technique et financier des actions est présenté pour 2018 en indiquant les actions Martinique/Guadeloupe faites dans les trois volets : conservation, sensibilisation, connaissances.

La dernière partie présente les perspectives 2019.

cf ppt de présentation

La DEAL indique qu'elle est en attente du ministère pour les PNA IPA imprimés qui seront distribués aux partenaires.

Le FEDER IPA va être prochainement déposé par l'ONF, le Parc et le Carbet des Sciences. Une présentation des actions menées par chacun dans le cadre de ce dossier est faite.

La première action à mener en 2019 est la réalisation, en mars, de l'opération de Capture Marquage Recapture sur l'îlet Chancel par le Parc Naturel de Martinique, pour laquelle la recherche de prestataire et de demande d'autorisation doit être réalisée en amont.

L'ONF continue les actions de restauration des sites de ponte et capture d'EEE sur l'îlet Chancel, prévues dans le cadre de l'arrêté de subvention DEAL 2018 :

- ameublement et mise en place d'exclos anti pâturage sur les sites de ponte d'IPA ;
- campagnes de piégeage des prédateurs exotiques envahissants (poules, mangoustes, ...)

Le Carbet des sciences a obtenu le financement de l'AFB pour la réalisation de la caravane de sensibilisation. Ce financement est à hauteur de 95% et non pas 100% comme demandé au départ.

L'ONF insiste sur la nécessité d'obtenir des taux de financement par le FEDER plus élevés que ceux habituellement accordés sur les actions biodiversité (65% demandés au lieu de 47% de taux moyen d'intervention) et une éligibilité des dépenses de personnel permanent et non permanent pour mener à bien le PNA IPA.

La DEAL Guadeloupe propose de reprendre l'attache du zoo du carbet pour commencer à travailler sur la reproduction en captivité en cas de catastrophe grave pouvant menacer les noyaux de population existant et ainsi préserver la diversité génétique des différentes populations d'IPA. A terme, ce travail pourra également servir dans le cadre de programme de translocation.

En Guadeloupe, en fonction des résultats des analyses génétiques, il faudra envisager d'augmenter ou de revoir les moyens dédiés à la lutte. Le comité de pilotage propose de prendre l'attache d'experts scientifiques afin de faire approuver les méthodes de lutte et de propection.

En fonction de la gravité de la situation et des moyens de lutte à déployer, la DEAL Guadeloupe pourrait solliciter le ministère pour débloquer des financements supplémentaires.

Au niveau du FEDER, il pourra être envisager d'allouer les enveloppes prévus sur la communication (colloque par exemple) sur les actions de lutte, si nécessaire. Ces modifications de maquette budgétaire, nécessiteront un avenant à la convention avec l'autorité de gestion.